

COMMUNIQUE

Face aux menaces qui pèsent sur la DGFIP, Solidaires finances publiques 77 et de la CGT finances publiques 77 ont boycotté la 1ère convocation du CTL du 23 mars 2019.

Lors de la 2ème convocation du lundi 8 avril, au vue de l'ordre du jour et dans la continuité du contexte à la DGFIP, Solidaires finances publiques 77 et de la CGT finances publiques 77 ont décidé de se présenter à cette séance, sans y participer, dans le seul but d'obtenir du Directeur, des informations au sujet de la « géographie revisitée » ou « déconcentration de proximité » pour notre département.

Après lecture des déclarations liminaires de toutes les OS présentes, M Valès a tout d'abord indiqué qu'il avait « des objectifs », mais qu'« il n'avait pas la main ».

Selon lui, il est encore trop tôt pour nous en faire part car le projet qu'il a présenté, est en attente de discussion avec la Centrale.

En tout état de cause, il nous a « vendu » la réforme Darmanin car il reste totalement dans l'orientation de ce plan !

Voici quelques éléments d'information :

- Après avoir conclu une première convention de partenariat avec la Communauté de Communes de Plaines et Monts de France, il a affirmé sa volonté d'étendre les maisons de service au public (MSAP) à tout le département (des zones fragiles existent en Seine et Marne, l'Est et le Sud particulièrement)
- Sur les sites domaniaux, regroupement des services selon une spécialisation, sans donner plus de détail (éventuellement avec une mise en place de back-office);
- Il compte exploiter tous les sites domaniaux en matière locative. Il confirme le déménagement des agents du site de Sénart dès la fin du bail en octobre 2020 vers la cité administrative de Melun, il s'agira d'un transfert de services. Il y aura un point de contact SIP/SIE pour assurer un accueil polyvalent. Des locaux seront recherchés pour assurer cet accueil.
Des travaux devront être réalisés sur la cité administrative de Melun, mais en insistant sur la date de réalisation des travaux, il précise que les travaux de réhabilitation de la cité n'auront lieu qu'en 2022 ou 2023, soit bien après l'arrivée des agents !
- Il réitère ses propos concernant la fragilité des trésoreries de proximité, par exemple Nangis et la Ferté-sous-Jouarre, et précise que les 12 SIP pourraient être divisés en deux d'ici 5 ans quand le Prélèvement à la Source (PAS) et la TH seront bien mis en place.
- Au sujet des agences comptables, il indique qu'aucune collectivité locale n'a demandé ce type d'organisation.
- Il évoque la généralisation de la suppression du numéraire pour tout le département, en indiquant que les paiements seraient réalisés chez les buralistes (un appel d'offre est en cours auprès des buralistes ou de la Poste).
- Une réflexion sur le transfert des emplois publics dans le département est émise : il donne l'exemple des agents des services de publicité foncière de Paris qui pourraient travailler dans le département du Gers.
- À ce jour, il ne peut pas affirmer le volume de suppressions d'emplois mais il sera forcément supérieur à celui de cette année (rappel suppressions d'emplois 2019 : « une petite cinquantaine »). Les départs à la retraite, selon lui, vont faciliter la baisse des effectifs.

Devant ce constat de mise à mort de la DGFIP, de nos services et de nos missions, et le Directeur n'ayant pas voulu en dire plus, les élu.es en CTL de Solidaires finances publiques 77 et de la CGT finances publiques 77 ont quitté la salle.